

Devenir aide-soignant ou aide familial

D'abord quelques explications...

L'aide-soignant est formé aux techniques de soins aux personnes. Il assiste le personnel soignant et travaille soit au domicile des personnes, soit en collectivité, à savoir dans les maisons de repos, dans les maisons de repos et de soins, ou bien encore en milieu hospitalier. Comment s'informer plus largement sur le métier d'aide-soignant ? Consultez le [site web sur le sujet de l'asbl FE.BI](#) (on y trouve entre autres : des mesures de "[soutien à la formation](#)").

L'aide familial intervient au domicile des familles, des personnes âgées malades ou handicapées, afin de les aider à accomplir les actes de la vie quotidienne.

Quelles formations doit-on suivre pour exercer ces métiers ?

Les principales formations pour adultes donnant accès à ces professions sont :

- les formations d'aide-soignant
- les formations d'aide familial

Ces formations sont renseignées plus loin ("Les Formations"). Attention : certaines d'entre elles sont réservées à des "chercheurs d'emploi" qui n'ont pas le certificat d'enseignement secondaire supérieur. Lisez les conditions d'admission particulières des formations. Le numéro de référence indiqué pour chaque formation ci-dessous permet de retrouver les informations détaillées sur Dorifor.be.

Il est à noter que :

- Les formations d'aide familial permettent toutes d'accéder au métier mais ne délivrent pas toutes le même titre. Certaines délivrent un brevet, d'autres un certificat de qualification. Le certificat de qualification permet par la suite de suivre éventuellement un complément de formation en vue d'accéder au certificat d'aide-soignant ou au brevet d'infirmier.
- Les personnes ayant déjà suivi une formation reconnue dans le secteur de l'aide et des soins aux personnes (aide familial, auxiliaire polyvalent, etc.) ou ayant travaillé dans ce domaine peuvent parfois bénéficier de **certaines dispenses** dans le cadre de la reprise de formation d'aide familial, d'aide-soignant ou dans le cadre d'études d'infirmier.
- Les étudiants ayant réussi la première année d'études d'infirmier (bachelier ou brevet) peuvent s'enregistrer également comme aide-soignant.
- Depuis 2006, les infirmiers peuvent déléguer 18 activités médicales aux aides-soignants. Depuis mars 2019, cette liste a été augmentée de 5 nouveaux actes. L'enseignement de promotion sociale organise la formation complémentaire

permettant aux aides-soignants de pratiquer ces actes infirmiers supplémentaires. Cette formation comporte 180 périodes (une période équivaut à 50 minutes) : 90 périodes de cours et 90 périodes de stages. Ces périodes seront ajoutées au programme existant. Toutefois, cette formation complémentaire n'est pas obligatoire pour l'aide-soignant(e) déjà diplômé(e), qui pourra s'enregistrer en précisant s'il/elle est habilité(e) aux actes infirmiers de la liste de 2006 ou de 2019.

Comment vous préparer à entrer en formation ?

Les formations d'aide-soignant et d'aide familial attirent beaucoup de candidats ! Plusieurs centaines de personnes se présentent pour quelques dizaines de places en formation... il faut donc être motivé ! Par ailleurs, il est nécessaire d'avoir le niveau de français et de calcul pour pouvoir suivre les cours, étudier et communiquer normalement dans cette langue. Dans la plupart des cas vous devrez passer une sélection, en général des tests de français et de calcul et un entretien de motivation. Le niveau requis est celui de l'enseignement secondaire inférieur. Pour vous préparer aux tests :

[Formation de base : français et calcul](#)

[Cours de français écrit : niveau secondaire inférieur ou post-alphabétisation](#)

Plus spécifiquement, Infor-Femmes organise une préformation axée sur les métiers du secteur de l'Aide aux personnes. Voir plus loin ("Les Formations").

Vous êtes réfugié reconnu ou partenaire d'un réfugié reconnu et vous avez une expérience dans le secteur de la santé dans votre pays d'origine ?

Que vous soyez travailleur ou chômeur, vous pouvez envisager de postuler au projet pilote IntegraSoins. Les candidats sélectionnés signent un contrat de travail pour devenir aide-soignant en étant salarié dans un des secteurs de la CP 330.

"Vous êtes exempté·e de travail pendant l'année scolaire pour que vous puissiez vous concentrer pleinement à vos études. Pendant les vacances scolaires d'été, vous travaillez quelques semaines chez votre nouvel·le employeur et vous prenez également vos congés annuels." [source : FeBi, [voir toutes les informations sur le site](#)]

Vous êtes déjà aide-soignant et vous devez vous faire enregistrer ?

[Renseignez-vous auprès du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.](#)

C'est le service de référence francophone pour toutes les questions relatives à un dossier personnel d'enregistrement comme aide-soignant.

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement (AGE)
Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique (DGENORS)
Direction de l'Agrément des Prestataires de Soins de Santé

Cellule "Professions des soins de santé non-universitaires"

Rue Adolphe Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles

Tel : 02 690 89 20 (permanence téléphonique : le mardi entre 14h et 16h et le jeudi entre 9h et 12h)

Courriel : agreementsante@cfwb.be

Demande d'enregistrement à introduire via internet ou courrier postal (voir les formulaires sur le site web).

Lorsque vous serez enregistré, le Service public fédéral Santé publique sera automatiquement contacté et vous enverra un visa. Dès réception, vous pourrez commencer à travailler.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger hors Suisse ou pays membre de l'EEE, vous devez commencer par introduire une équivalence de votre diplôme avant d'introduire une demande auprès du [SPF Santé Publique](#) (via un formulaire disponible sur le site internet).

Les personnes souhaitant exercer comme aide familial doivent également s'enregistrer auprès de l'administration

En Région bruxelloise, l'aide familial ayant suivi sa formation au CEFOR, au CFS ou bien à "Vivre chez soi" reçoit sa carte d'immatriculation de manière automatique. L'aide familial formé auprès d'un établissement scolaire de plein exercice ou de promotion sociale doit introduire sa demande d'immatriculation auprès du service compétent de la Cocof. De même, en Wallonie, l'enregistrement est obligatoire pour exercer le métier et se fait auprès du SPW Emploi et formation.

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Pour connaître les détails et les dernières informations de chaque formation ou service, trouver la fiche sur Dorifor.be avec son numéro de référence

CEFOR - département formation du Centre familial de Bruxelles

1030 Schaerbeek - Rue des Palais 34

02 227 54 88

info@ceforbxl.be

<http://www.centrefamilial.be/jsp/index.jsp>

Aide familial

[RÉF. 1453](#)

Cette formation vous apprend à intervenir auprès des personnes âgées, malades ou handicapées pour accomplir tous les actes de la vie quotidienne.

Durée: 10 mois (stages inclus) **Horaire:** en journée de 9h00 à 16h30 temps plein **Début:** septembre

2021 2 fois par an : février ou septembre **Pour s'informer et postuler:** Envoyez vos coordonnées par courrier postal ou par e-mail (info@ceforbxl.be): Nom, Prénom, Adresse, Numéro de téléphone, Numéro IBIS (numéro d'inscription d'ACTIRIS). Pour la session de septembre, contactez le centre dès début février. Pour la session de février, contactez le centre dès début septembre. **Pour s'informer uniquement:** Téléphonnez au 02/ 227 54 88 entre 9h et 16h (du lundi au vendredi)

CFCS - Centre de formation culturelle et sociale

1000 Bruxelles - Boulevard de l'Abattoir 28
02 209 23 23 (de 10h à 12h, du lundi au jeudi)
cfcs@cfcs-eps.be
<http://cfcs-vf.eu>

Aide familial - Aide-soignant

RÉF. 3850

Le secteur de l'aide et des soins aux personnes vous intéresse ? Vous souhaitez contribuer au bien-être des personnes âgées, malades ou handicapées, à domicile ou en institution ? Cette formation est faite pour vous !

Durée: 2 ans **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée de 9h à 16h30 **Début:** Janvier 2022 **Coût réduit:** gratuit **Pour s'informer et postuler:** Envoyez votre lettre de motivation par mail à cfcs@cfcs-eps.be Le test d'entrée suivi de l'entretien de motivation est programmé pour novembre 2021. **Pour s'informer uniquement:** Prenez contact avec l'établissement ou consultez le site internet : pour aide-soignant pour aide familial

CFS - Collectif formation société

1060 Saint-Gilles - Rue de la Victoire 26
02 543 03 00
cfs@cfsasbl.be
<http://www.cfsasbl.be>

Aide familial

RÉF. 1531

Envie d'aider les personnes à leur domicile dans des tâches variées ? Formez-vous en un an, 5 mois de stage compris, à partir de janvier.

Durée: 1 année **Horaire:** en journée 8h30-17h00 temps plein **Début:** Janvier 2022 une fois par an, janvier. **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** À partir de juin 2021, téléphonez au 02 543 03 00 du lundi au jeudi entre 9h et 12h30 ou prenez contact via le site de l'organisme.

Aide-soignant

RÉF. 4763

Aider aux soins des personnes dans une institution de santé ou à domicile : votre projet ? Une formation en 18 mois pour vous y préparer et vous délivrer le certificat qui vous donnera accès au métier !

Durée: 18 mois **Horaire:** en journée 8h30 à 17h temps plein **Début:** Février 2022 Une fois tous les 18 mois (entrées en septembre et février) **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** À partir de juin 2021, téléphonez au 02 543 03 00 (du lundi au jeudi entre 9h et 12h30) ou prenez contact via le site de l'organisme.

COBEFF - Coordination bruxelloise pour l'emploi, la formation et l'insertion sociale des femmes peu scolarisées

1030 Schaerbeek - Rue Philomène 39

02 250 35 60

info@cobeff.be

<http://www.cobeff.be>

Aide-soignant

RÉF. 26

L'aide à la personne âgée ou handicapée est votre souci principal ? Cette formation vous permettra d'obtenir un certificat et le visa nécessaires pour travailler en maison de repos ou service d'aide à domicile.

Durée: 21 mois **Horaire:** en journée 8h30 à 16h30 **Début:** Septembre 2022 **Coût:** Gratuit. **Pour s'informer et postuler:** Téléphonnez au 02 250 35 60 à partir du 30 août 2021 pour participer à une séance d'information, une des étapes obligatoires pour rentrer en formation. **Pour s'informer uniquement:** Prenez contact avec l'organisme au 02 250 35 60.

E AFC - Etablissement d'enseignement pour adulte et de formation continue - Evere-Laeken-Anderlecht

1140 Evere - Avenue Constant Permeke 4

02 701 97 97

secretariat@eafcevere.eu

<http://www.iepsevere.be>

Aide-soignant (cours du jour)

RÉF. 4650

Devenez aide-familial ou aide-soignant en cours du jour.

Durée: 18 mois **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée de 8h20 à 16h **Début:** Septembre 2022 1 fois par an. **Coût:** A préciser **Coût réduit:** 80 € **En pratique:** Il n'y a pas d'inscription actuellement. Formation complète pour l'année 2021-2022.

Aide-soignant (cours du soir)

RÉF. 4649

Suivez les études d'aide-soignant en cours du soir.

Durée: 3 ans **Horaire:** en soirée de 18h15 à 21h40 **Début:** Septembre 2022 1 fois par an. **Coût:** A préciser **Coût réduit:** 80 € **En pratique:** Il n'y a pas d'inscription actuellement.

Femmes prévoyantes socialistes de Bruxelles

1150 Woluwé-Saint-Pierre - rue du Duc 100

02 334 74 90

fpsbxl@gmail.com

<http://www.fpsbxl.be>

Aide-soignant**RÉF. 890**

Mettez-vous au service des personnes isolées à domicile ou en collectivité grâce à cette formation très pratique !

Durée: La formation dure 18 mois. **Horaire:** en journée **Début:** Septembre 1 fois par an **Coût:** Droit d'inscription : 181,55 € (sous réserve de modification) Frais de dossier : 230,00 € par année scolaire, non remboursables. **Coût réduit:** : Seront remboursés du DI : Chômeurs indemnisés, CPAS/OCMW, PHARE/AVIQ **Pour s'informer et postuler:** Informez-vous en consultant le site de l'organisme. Possible réouverture des inscriptions en août 2021.

Infor - Femmes

1070 Anderlecht - Rue du Chimiste 34-36

02 529 03 74

info@inforfemmes.be

<http://www.inforfemmes.be>

Aide et soins aux personnes : préformation**RÉF. 2186**

Une préformation de cinq mois pour vous faciliter l'accès aux écoles délivrant les diplômes d'aide familial, d'aide-soignant et d'auxiliaire de la petite enfance.

Durée: 6 mois **Horaire:** en journée temps plein **Début:** Deux sessions/an **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Inscriptions par email uniquement à l'adresse : info@inforfemmes.be

VDAB Brussel Astro

1210 Saint-Josse-ten-Noode - Avenue de l'Astronomie 14

0800 30 700

<http://www.vdab.be>

Modulair traject zorgkundige - Trajet modulaire aide-soignant(e)**RÉF. 7528**

Envie de devenir aide soignant(e)? Découvrez notre formation.

Durée: 2 jaar **Début:** september & februari **Coût:** Gratis voor werkzoekenden. **Coût réduit:** Vervoerskosten en kosten voor kinderopvang worden terugbetaald **Pour s'informer et postuler:** Layla Ben Said 0471 99 17 26 zorg.brussel@vdab.be

Verkort traject tot het certificaat zorgkundige**RÉF. 7525**

Envie de travailler comme aide soignant(e)? Découvrez notre formation.

Durée: Afhankelijk van de vooropleiding 550 tot 1390 lestijden **Début:** februari / september **Coût:** Gratis voor werkzoekenden. **Coût réduit:** Vervoerskosten en kosten voor kinderopvang worden terugbetaald. **Pour s'informer et postuler:** Layla Ben Said: 0471 99 17 26, Team6908@vdab.be

Verzorgende - Aide-soignant(e)**RÉF. 7575**

Envie de devenir aide soignant(e)? Découvrez notre formation.

Durée: 1 jaar. **Début:** maart / september **Coût:** Gratis voor werkzoekenden. **Coût réduit:** Vervoerskosten en kosten voor kinderopvang worden terugbetaald. **Pour s'informer et postuler:** VDAB Brussel: Tuur Desagher (02 235 18 08, Team6908@vdab.be)

Verzorgende, Zorgkundige - Aide-soignant(e)

RÉF. 7485

Envie de devenir aide soignant(e)? Découvrez notre formation.

Durée: 1 jaar **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi de 8h30 à 16h00. temps plein **Début:** februari/maart, oktober/november **Coût:** Gratis voor werkzoekenden **Coût réduit:** Vervoerskosten en kosten voor kinderopvang worden terugbetaald **Pour s'informer et postuler:** Neem contact met Katrien Hemelhof (i-mens) 0470 63 18 52 of met Tuur Desagher (Familiehulp) 0479 26 81 43. Stuur een mail : Team6908@vdab.be

Voltijds traject zorgkundige in een CVO

RÉF. 8575

Envie de devenir aide soignant(e)? Découvrez notre formation.

Durée: 3 semesters (1schooljaar) **Horaire:** temps plein **Début:** september **Pour s'informer et postuler:** Layla Ben Said : 0471 99 17 26, TEAM6908@vdab.be

Vivre Chez Soi

1170 Watermael-Boitsfort - Drève des Weigelias 36

02 660 58 71

formation@vivrechezsoi.be

<http://www.vivrechezsoi.be/>

Aide familial

RÉF. 1345

Cette formation vous apprend à intervenir dans les familles, auprès des personnes âgées, malades ou handicapées en difficulté pour accomplir tous les actes de la vie quotidienne.

Durée: 12 mois **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée **Début:** Octobre **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Inscriptions toute l'année le mercredi de 9h à 11h et de 13h à 15h. Documents nécessaires pour l'inscription : * Extrait d'acte de naissance * Certificat médical comprenant la mention "apte à exercer la profession d'aide familial(e)" * Certificat de bonne vie et moeurs daté de moins de 3 mois * 2 photos d'identité